



Commune de Préverenges

PRÉAVIS MUNICIPAL N°6/19

**DEMANDE DE CREDIT DE FR. 180'385.00 POUR LA
CREATION DE L'UAPE « LES OPTIMISTES »**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

I. Préambule

La structure d'accueil de la petite enfance (UAPE) « Les Guifettes » est communale depuis sa reprise le 1^{er} août 2010, suite à la démission en bloc du comité de l'époque. Depuis plusieurs années déjà, « Les Guifettes » sont confrontées à un manque de places d'accueil récurrent. Cette situation de pénurie n'est pas propre à Préverenges.

La Municipalité a été amenée à réagir dans l'urgence pour offrir aux familles préverengeoises une solution pour la rentrée d'août 2019. Le présent préavis a pour objet d'approuver à posteriori la décision municipale de créer une nouvelle structure à Préverenges et de valider les montants engagés pour sa création. Les coûts anticipés étant supérieurs à la limite de Fr. 100'000.00 par cas accordée par le Conseil dans sa séance du 8 septembre 2016 (préavis 11/16), la Commission des finances a été consultée pour approbation de l'enveloppe prévue le 1^{er} juillet, avant l'engagement de ces montants.

L'UAPE « les Guifettes » fait partie de l'AJEMA (réseau d'Accueil de Jour des Enfants de la région Morges-Aubonne), qui regroupe 37 communes de la région morgienne. Les communes membres de l'AJEMA étant liées par un principe de solidarité, toute requête d'extension de places au sein du réseau doit faire l'objet d'un préavis, lequel doit être accepté par le Conseil intercommunal de l'AJEMA.

Comme ce dernier se réunit tous les six mois, cela représente vite des délais considérables pour des parents qui ont besoin de solutions immédiates. C'est pourquoi la Municipalité a envisagé plusieurs pistes de solutions rapides, dont la création d'une structure d'accueil temporairement hors du réseau AJEMA.

M. Yohan Bugnon, père d'un enfant sur liste d'attente, a pris contact avec la commune en proposant la création d'une structure privée dirigée par un comité de parents.

C'est cette dernière option qui a été retenue par la Municipalité, dans sa séance du 01.07.19, validant et soutenant la création de l'UAPE « Les Optimistes » selon un mode privé et dirigé par un comité que présiderait M. Bugnon.

II. Analyse du besoin

Pour la rentrée du 26.08.19, 473 enfants étaient enclassés en primaire à Préverenges, dont 443 résidant dans la commune (ils étaient 444 au 1.10.2018,). Au mois de juillet 2019, soit au moment de la décision de création d'une nouvelle UAPE, ils étaient encore 79 inscrits sur la liste d'attente du réseau sans proposition d'accueil pour la

rentrée d'août. Il a rapidement été constaté que les structures existantes ne pourraient répondre à une telle demande.

Structures parascolaires existantes

1. <i>Tom-Pouce (structure privée)</i>	Accueille des enfants de la 1P à 4P mais est complète en date du 13 juin 2019.
2. <i>Petites Etoiles (structure privée)</i>	Accueille des enfants de 18 mois à 6 ans, mais se trouve être à un tarif qui n'est pas accessible à toutes les familles.
3. <i>Pirouette-Cacahuète (structure privée)</i>	Ouverte uniquement à midi les lundis, mardis, jeudis et vendredis aux enfants de 1P à 6P
4. <i>UAPE Les Guifettes (AJEMA)</i>	Accueille des enfants de la 1P à 8P
5. <i>UAPE Parent'aise (AJEMA)</i>	Accueille des enfants de la 1P à 6P mais est localisée à Echandens.
6. <i>UAPE Pirates (AJEMA)</i>	Accueille des enfants de la 1P à 6P mais est localisée à Denges.
7. <i>UAPE La Fourmilière (AJEMA)</i>	Accueille des enfants de la 1P à 6P mais est localisée à Lonay.

La nécessité d'augmenter l'offre d'accueil sur Préverenges pour répondre au plus grand besoin des parents, à savoir un accueil du matin au soir dans la commune, s'est imposée comme la seule option possible, avec en corollaire de la faire hors du réseau AJEMA faute de temps.

III. Recherche d'un local et aménagement

La réalisation d'une nouvelle structure sur le territoire communal était bien évidemment subordonnée à l'existence de locaux rapidement disponibles. Après enquête auprès de la Direction de l'EPSP, il est apparu que deux anciennes classes du pavillon sud pouvaient être libérées, suite à la mise en service du 3^e étage du Collège Tribord pour la rentrée scolaire 2019-2020.

Les locaux sont situés au rez-de-chaussée du pavillon provisoirement libéré par l'EPSP. D'une surface de 160 m² et situé en face de l'UAPE « Les Guifettes », le pavillon, composé de deux anciennes salles de classes de 80 m² chacune, permet un espace de 2 m² par enfant (minimum réglementaire). Le bâtiment est équipé d'espaces de rangement pour les enfants ainsi que de sanitaires suffisants pour l'accueil d'au moins 25 enfants.

L'espace étant identique à celui des « Guifettes Pavillon », l'aménagement intérieur et l'achat de mobilier ont été grandement facilités en réitérant ce qui avait été fait en 2016 pour cette extension des Guifettes.

Au vu de ces conditions adéquates, une autorisation d'exploiter de 36 places, pour des enfants scolarisés de la 1^{ère} à la 6^{ème} primaire, a été délivrée par le Canton le 27.08.2019.

Afin de rendre cet espace plus polyvalent et accessible, une cuisine domestique et une rampe d'accès ont été ajoutées. Des espaces de devoirs et de repos ont également été aménagés pour répondre aux besoins des enfants.

Le permis d'habiter pour cette structure a été délivré le 17.09.19 par la Commune de Prévèrenges.

En moins de trois mois, les différents intervenants ont réussi à mettre en place tous les processus administratifs et logistiques nécessaires à la bonne mise en œuvre de ce projet. Il est important de noter ici le rôle important des instances cantonales, qui ont soutenu la création de l'UAPE et ont apporté la nécessaire souplesse au processus d'homologation pour permettre son ouverture pour la rentrée scolaire.

IV. Accompagnement administratif à la création de la structure

Au mois de juillet, la commune a sollicité l'aide du bureau d'étude Nanou.ch pour accompagner la création de la structure et permettre son ouverture pour la rentrée d'août 2019. Ce travail a été réalisé en plusieurs étapes :

- Création de la structure associative sur le plan juridique,
- Préparation des budgets d'exploitation prévisionnels sur 6 ans,
- Recrutement, engagement du personnel et préparation des contrats,
- Organisation des horaires de travail de l'équipe,
- Attribution des places d'accueil selon des critères équivalents à ceux de l'AJEMA,
- Établissement des contrats de parents.
- Coordination avec l'office cantonal d'accueil de jour de l'enfance (OAJE)
- Demandes des aides de la Confédération et de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE)

Les familles sur la liste d'attente de l'AJEMA ont toutes été contactées par Nanou.ch courant juillet pour les informer de l'existence d'une nouvelle structure « Les Optimistes » et leur proposer une solution de garde.

V. Décision municipale précisant les montants d'aide attribués

Afin d'obtenir l'autorisation d'exploiter cantonale, l'UAPE « Les Optimistes » devait démontrer une base économique sûre. La Municipalité s'est donc engagée à soutenir de manière pérenne le projet de mise en place de l'UAPE « Les Optimistes », décision qui a été transmise officiellement au département des infrastructures et des ressources humaines le 14.08.19.

Le soutien communal s'est exprimé en terme de gestion mais également en termes financiers ; la décision a été prise d'octroyer une avance de fonds d'un montant de Fr. 40'000.00 pour permettre le financement du démarrage de l'UAPE « Les Optimistes ». Ce montant aura servi notamment à financer le paiement des salaires

du personnel au démarrage de la structure. À cela s'ajoute un financement de Fr. 4'000.00 pour un fond de caisse.

Le montant de Fr. 4'000.00 sera remboursé par « Les Optimistes » au plus tard fin décembre 2019.

VI. Présentation de l'UAPE "Les Optimistes"

L'UAPE « les Optimistes » est une structure gérée par l'Association du même nom. Elle propose 36 places d'accueil pour les élèves scolarisés entre la 1^{ère} et la 6^{ème} Harmos. L'institution ouvre le matin, à midi et l'après-midi et le tarif à payer par les parents était à l'ouverture de Fr. 105.00 pour la journée complète.

La structure a engagé, à ce jour, trois employées fixes :

- Une responsable de site et éducatrice à 100%
- Une responsable suppléante assistante socio-éducative (ASE) à 100%
- Une ASE à 30%

Les Optimistes se sont donc mis en place à temps pour la rentrée scolaire 2019 et les enfants ont pu être inscrits dès juillet au sein de la structure.

Un budget prévisionnel sur 6 ans a été établi par Nanou.ch afin de suivre de près les dépenses de l'UAPE.

VII. Demande d'adhésion au réseau AJEMA

Pour garantir un service qui soit accessible à toutes et tous, une demande a été faite en vue de l'intégration de l'UAPE « Les Optimistes » au réseau AJEMA. Ce réseau est géré et organisé par l'Association Régionale pour l'Action sociale de la région Morges-Aubonne (ARASMAC).

Intégrer ce réseau permettra de proposer un prix journalier pour l'accueil des enfants selon le revenu familial et rendra donc la structure accessible à toutes les familles.

A noter que le taux d'occupation de la structure au 1.11.2019 atteint déjà 74.4%, ce qui est très encourageant.

VIII. Financement

Le coût total de l'opération, qui se monte à de Fr. 180'385.00, se décompose de la manière suivante :

Aménagement des locaux	Fr.	71'000.00
Rémunération de l'entreprise spécialisée Nanou.ch	Fr.	15'000.00
Rémunération de l'entreprise Nanou.ch pour l'engagement du personnel	Fr.	45'000.00
Avance de fonds d'aide au démarrage de fonctionnement, notamment pour le paiement des salaires, si nécessaire	Fr.	40'000.00
Octroi d'un fonds de caisse	Fr.	4'000.00
Achat de 4 Thermoports pour la livraison des repas	Fr.	5'385.00
Total	Fr.	180'385.00

Il est proposé de financer cette dépense de la manière suivante :

- Fr. 44'000.00 (Fr. 40'000.00 + Fr. 4'000.00) par des remboursements attendus de l'UAPE « Les Optimistes »
- Le solde de Fr. 136'385.00 par les avoirs en compte de la commune ou par l'emprunt.

IX. Comptabilisation

La Municipalité propose de comptabiliser la dépense de Fr.180'385.00 de la manière suivante :

- Fr. 44'000.00 (Fr. 40'000.00 + Fr. 4'000.00) par le compte de bilan 9115.04 *Débiteurs divers*
- Fr. 76'385.00 par le chapitre comptable 3524 *Classes prov. Portakabin*
- Fr. 60'000.00 (Fr. 45'000 + Fr. 15'000) par un compte à créer 710.3655.10 *Aides à la création de l'UAPE « Les Optimistes »*

X. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE PRÉVÉRENGES

- vu le préavis de la Municipalité n° 6/19 du 17 octobre 2019,
- ouï le rapport de la Commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

1. D'accorder un crédit de Fr. 180'385.00 pour la création de l'UAPE « Les Optimistes ».
2. De comptabiliser cette dépense de la manière suivante :
 - a) Fr. 44'000.00 (Fr. 40'000.00 + Fr. 4'000.00) par le compte de bilan 9115.04 *Débiteurs divers*
 - b) Fr. 76'385.00 par le chapitre comptable 3524 *Classes prov. Portakabin*
 - c) Fr. 60'000.00 (Fr. 45'000.00 + Fr. 15'000.00) par un compte à créer 710.3655.10 *Aides à la création de l'UAPE Les Optimistes*

DIT

Que ce montant sera payé soit par les avoirs en compte de la commune, soit par l'emprunt.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 21 octobre 2019.

Déléguée de la Municipalité :

Mme T. Wüst

Première séance de la Commission :

lundi 4 novembre 2019 à 19h30

Lieu :

**dans les locaux des Optimistes,
Rue des Voiles du Léman 4**

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :

Le Secrétaire :

G. Delacrétaz

P. Crausaz

Préverenges, le 17 octobre 2019/TW/lg